

République
Française

EXTRAIT DU REGISTRE

Département de Seine
et Marne

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

De la Commune de FAREMOUTIERS

Nombre de membres

Séance du 20 mars 2026

Afférents au Conseil
Municipal : 23

En exercice : 23

Qui ont pris part à la
délibération : 23

L'an deux mille vingt-six, le 20 mars,

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la Loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur CAUX Nicolas, Maire.

Date de la
convocation :
16/03/2026

Présents : Nicolas CAUX, Marie-Claude POVIE, Didier COLIN, Nathalie DEPLANQUE, Alain BENOIST, Sonia HABAY, Maxime HAÏSSAT, Marion REY, Benjamin PARAVY, Isabelle TARQUIN, Bertrand CHIGOT, Isabelle AUBERTIN, Bruno DUMONT, Lysiane CAVIC, Frédéric BOUIGE, Donatienne PIPART, Aurélien PERRAULT, Marie-Thérèse LEMAY, Isabelle LOINTIER, Yann MABILAT, Carine VALENTE, Jacques JOMIE

Pouvoirs : Jean-Pierre MIHALJEVIC a donné pouvoir à Nicolas CAUX

Secrétaire de séance : Aurélien PERRAULT

Délibération n°2026/043

Objet de la délibération : ELECTION DES DELEGUES AU SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CES DE FAREMOUTIERS

Monsieur le Maire informe qu'il convient d'élire deux délégués titulaires et deux délégués suppléants pour le SYNDICAT INTERCOMMUNAL DU CES DE FAREMOUTIERS.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, désigne les délégués qui représenteront la commune de Faremoutiers.

Délégués titulaires :
1) POVIE Marie Claude
2) DEPLANQUE Nathalie

Délégués suppléants :
1) PARAVY Benjamin
2) PIPART Donatienne

Le Maire,
Nicolas CAUX

Le secrétaire de séance
Aurélien PERRAULT

